

Actes des 3èmes Rencontres Naturalistes de Haute-Loire

Rosières,
24 octobre 2009

Nous voici partis pour Blesle les 14 et 15 octobre prochains où Isabelle Naudin et le collectif des acteurs culturels de Blesle et « Cultive ton ciel » nous accueilleront dans ce beau village près de l'Allagnon. Cette année nous ne ferons pas d'appel à contributions, le planning de ces rencontres est déjà calé grâce au « dévouement » de nombreux naturalistes. Qu'ils en soient ici remerciés ! Mais les Rencontres Naturalistes sont toujours l'occasion de faire des annonces, de faire connaître une association, un événement, une dynamique naturalistes... Faites nous part de vos idées et besoins !

Veillez trouver ci-dessous le bilan de la troisième édition. Elle connut à Rosières le succès avec près de 100 personnes le vendredi soir à la conférence de Gilbert Cochet et près de 50 le samedi en journée. Un vif remerciement à l'APEV pour avoir si bien organisé ce rendez vous. Pour sûr, nous y reviendrons !



Rencontres naturalistes de Haute-Loire

15 et 16 octobre 2010

Au château de Mercoeur
à Blesle !

Hou ?



vendredi 15/10 à 20h30

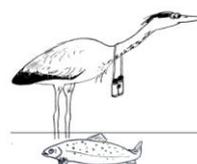
"La biodiversité de Haute-Loire"
conférence-diaporama par Gilbert Cochet

samedi 16/10 de 10h à 18h

4èmes rencontres naturalistes de Haute-Loire

Chia ! Ne vont parler
de nous !

Faut pas rater ça !



www.rencontres-naturalistes-43.toile-libre.org

Vous recevrez fin septembre le programme et le bulletin de réservation, nous espérons vous compter nombreux cette fois ci également et restons à votre disposition pour tous renseignements.

Franck Chastagnol, Christophe Tomati, Alain Giraud.

1^{ère} intervention :

*Le Loup en France et en Auvergne :
situation et avenir... Retour du mythe
ou mythe du retour ?*

Charles Lemarchand

Groupe Mammalogique d'Auvergne

assogma@mammiferes.org

www.mammiferes.org



Systématique et Biologie-Ethologie

Le loup gris, *Canis lupus*, est un carnivore de la famille des Canidés, où l'on retrouve le chacal doré et le renard dans la faune d'Europe. C'est le plus grand et le plus lourd des canidés, il atteint 90 à 150 cm de long, dont 30 à 50 cm pour la queue, et son poids oscille de 20 à 80 kg, les mâles étant les plus lourds. Il est très bien adapté à la détection fine de ses proies, grâce à un excellent odorat, une ouïe fine et une très bonne vue ; ses capacités physiques sont celles d'un chasseur puissant et endurant.

Essentiellement carnivore, le loup est un prédateur d'ongulés, qui sont ses proies principales : chevreuils, cerfs, chamois, élan, bouquetin, sanglier figurent à son menu, complété par une remarquable diversité de proies complémentaires : lagomorphes, rongeurs, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, insectes, charognes, sans oublier des fruits, des graines et des racines, que consomment régulièrement les carnivores. Sa ration est de l'ordre de 2 à 3 kg par jour, il peut jeûner 10 jours, voire davantage, et absorber 10 kg de nourriture en un seul repas. Le loup est un super prédateur, comme l'aigle royal ou la loutre, ce qui signifie que toutes les espèces présentes dans son milieu peuvent figurer à son menu, et que lui-même n'a quasiment pas de prédateurs à l'âge adulte, hormis l'homme évidemment... La chasse peut s'effectuer en solitaire ou en meute, et l'on peut alors assister à un partage des tâches dans l'acte de chasse, certains individus jouant le rôle de rabatteurs, d'autres se postant en embuscade pour l'attaque. L'impact de sa prédation est encore assez peu connu en nature, mais il peut s'avérer surprenant : il a ainsi été démontré que le loup, depuis son retour dans le Parc National de Yellowstone aux Etats-Unis, a contribué à fragmenter les

populations d'ongulés (cerfs et élans), ce qui a localement fait baisser la pression de broutage des ongulés sur les végétaux.

Les saulaies des bords de rivières se sont ainsi reconstituées, stabilisant les berges des rivières et améliorant le fonctionnement des zones humides...le loup, gage de stabilité et de bon fonctionnement des milieux !!

Son territoire est immense, de l'ordre de 200 à 300 km² pour une meute, et le domaine vital, encore plus vaste dans le nord de l'aire de répartition de l'espèce, peut lui atteindre 1000 km². Ce territoire doit obligatoirement présenter un point d'eau permanent, des zones de chasse et d'abris, des places de repos et des tanières discrètes, où seront élevés les jeunes. L'habitat du loup est très diversifié, de la toundra au désert, en passant par les milieux montagnards, les steppes, les forêts, les plateaux, les milieux humides, les zones côtières... Cette diversité d'habitats fréquentés souligne l'extraordinaire capacité d'adaptation de l'espèce, que l'on retrouve également chez le renard.

Le loup n'est pas un solitaire, sauf lors de son émancipation, lorsqu'il se cherche un territoire. L'individu appartient à une meute, généralement constitué d'un couple reproducteur, dit couple *alpha*, de ses jeunes de l'année et parfois de membres extérieurs. Les meutes en Europe comptent généralement moins de 10 individus. La meute est une unité sociale, dans laquelle une forte hiérarchie existe : le couple alpha est dominant, les autres membres sont soumis, et il existe un partage des tâches dans la meute. Le statut d'un individu n'est pas fixe, des conflits peuvent éclater entre membres d'une même meute pour l'accession au statut de « dominant », c'est-à-dire reproducteur et prioritaire pour l'accès à la nourriture. La communication entre individus est régie par un ensemble complexe et précis de mimiques, de cris, hurlements et jappements, de positions des oreilles et de la queue et l'attitude générale.

La reproduction ne concerne en général que le couple alpha, mais les autres femelles de la meute peuvent participer à l'élevage des jeunes, notamment dans la surveillance et la défense du territoire vis-à-vis d'intrusions et dans la recherche et l'apport de nourriture aux jeunes louveteaux. Ceux-ci, en moyenne de 5 par portée, naissent au printemps, entre mi-avril et mi-juin, au fond de la tanière. Pesant 400g à la naissance, ils grandissent très vite, atteignent l'âge adulte avant la fin de leur première année et chassent leurs premières proies dès leur premier automne. Ils se dispersent à l'âge de 2 à 4 ans, leurs parents les excluent en général de la meute et ils doivent chercher par eux-mêmes leur territoire. Les pertes sont importantes à tous les âges de la vie, mais surtout au moment de la dispersion. L'espérance de vie du loup est d'environ 10 ans en nature.

De l'éradication au retour ...

Le loup a fait l'objet d'une campagne d'éradication systématique, une des plus longues de l'Histoire : dix siècles de chasse et de destruction !! Concurrent pour la chasse, impressionnant et inspirant la crainte, posant un risque d'attaque réel, certes, mais souvent largement déformé et aggravé par des mythes divers, comme la Bête du Gévaudan (qui était apparemment en fait un homme, un des premiers tueurs en série), le Loup-garou ou la Bête d'Orléans, le loup a été détruit par chasse directe, par piégeage, ou par empoisonnement, dans le monde entier. En France, la destruction systématique, entamée au IXe siècle, encouragée par un système de primes et la création de la louveterie, ne s'achèvera qu'en 1993.

Les documents anciens concernant le piégeage attestent de la présence du loup partout en France au Moyen-Age et jusqu'au 17^e siècle. En régression, mais encore largement répandu sur le territoire de métropole aux 18^e et 19^e siècles, le loup régresse réellement à partir du début du 20^e : à cette époque il disparaît pratiquement du sud-ouest et du pourtour méditerranéen, de Bretagne, de Normandie, du Bassin Parisien, des Alpes et d'Alsace, et demeure présent en Bourgogne, en Champagne et dans le Massif Central, notamment en Auvergne et en Limousin.

Au cours des années 20 et 30, la chasse, un temps ralentie par la Première Guerre Mondiale, reprend très activement dans les zones où le loup est encore présent, comme les Vosges et l'ouest du Massif Central : en Haute-Vienne, Charente et Dordogne notamment. Les données avérées de reproduction (collectées lors de

la capture de femelles pleines ou de la destruction d'une portée) disparaissent au seuil de la Seconde Guerre Mondiale, et il est probable que le loup a disparu de France entre 1930 et 1939.

50 ans de silence plus tard, en novembre 1992, dans le parc National de Mercantour, un garde du Parc accompagné d'un agent de l'Office National des Forêts observent de nouveau de loup en France, près de la frontière italienne. Le symbole est très fort, et il faudra plusieurs années avant de certifier que ce retour est bien naturel, et non le fruit de réintroductions dissimilées. Les loups revenant en France sont issus de populations italiennes, en expansion, et traversent la frontière invisible des crêtes des Alpes dans leur recherche de territoire.

Le mythe du fauve sanguinaire réapparaît presque en même temps, plusieurs attaques ayant eu lieu sur des troupeaux. Pour tenter d'apaiser les risques de conflits et pour limiter les actes de braconnage, plusieurs programmes d'études sont lancés à partir de 1997, visant à suivre la population, accompagner le retour naturel par la prévention des attaques, et à faire accepter l'espèce par la population, notamment les éleveurs. Pour cela, la protection des troupeaux par les aides-bergers et des chiens de protection est favorisée, et un système d'indemnisation des pertes animales dues à prédation par le loup a été instauré, grâce aux aides européennes. Le loup entretemps est devenu une espèce protégée, par la Convention de Berne de 1979, la Directive Habitats de la Communauté Européenne de 1992 et par la loi Française à partir de 1993.

Depuis une petite dizaine d'années, les mesures de protection des élevages semblent porter leurs fruits, puisqu'on note une nette diminution des cas de prédation sur le cheptel, alors que dans le même temps, la population de loups continue sa lente expansion, à la fois démographique et géographique. On note fin 2008 une trentaine de zones de présence permanente en France, et la population est estimée à 150-200 individus, essentiellement dans l'arc alpin.

Et en Auvergne, alors ??

Le loup, présent en Auvergne jusqu'aux années 1920-1930, est resté absent de la région pendant près de 70 ans ; en 1997, un loup, d'origine italienne, est renversé par un véhicule à Lavessière (15), et en 1999, un éleveur, croyant avoir affaire à un chien errant, abat un animal qui s'avère être un loup à Achat (1999). Même si leur origine est controversée, il est plus que probable que ces loups étaient déjà des erratiques issus de la population en expansion. En 2008 enfin, une succession d'observations, renforcées de photos, d'une vidéo et de la collecte de plusieurs types d'échantillons (poils et crottes) permettent d'attester de la présence d'un même loup dans les Monts du Cantal, pendant deux hivers consécutifs. La zone est donc classée en Zone de Présence Permanente (ZPP), même si un seul individu est recensé, et qu'aucun indice de la présence d'une meute ou de preuve de reproduction n'a été apporté.

L'Auvergne, avec ses grands espaces encore assez bien préservés, sa faune sauvage abondante, excellente ressource pour le loup, peut tout à fait accueillir de nouveau le super prédateur emblématique. Encore faudra-t-il qu'il veuille bien s'y installer, et surtout que l'homme le laisse faire...

La FRANE et la GMA, en collaboration avec l'ONCFS, ont pris contact avec la Préfecture du Cantal afin d'anticiper au mieux le retour du loup. Pour l'instant, rien ne s'est encore produit, et depuis le classement en ZPP, en avril 2009, le loup n'a plus fait reparler de lui ... à suivre !!

Eléments de Bibliographie :

F. de Beaufort, 1987. Le Loup en France, éléments d'écologie historique. Encyclopédie des Carnivores de France, Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères.

Mech, D. L. et Boitani, L. 2003. Wolves. Ecology, Behaviour and Conservation. Chicago University Press.

<p>2^{ème} intervention :</p> <p>Un projet de réserve de biosphère : les hauts bassins de la Loire et de l'Allier</p>	<p>Gilbert COCHET Le Village 07130 St Romain de Lerps <i>Agrégé de l'Université</i> <i>Correspondant au Muséum National d'Histoire Naturelle.</i> <i>Expert au Conseil de l'Europe.</i></p>
--	---

Un projet de réserve de biosphère, plus précisément « Man and Biosphère » est porté notamment par le WWF France sur le territoire des hauts bassins de la Loire et de l'Allier. Le Parc National des Cévennes est la réserve MAB la plus proche de la Haute-Loire. Ces projets sont instruits auprès de l'UNESCO. Les départements de la Lozère, de l'Ardèche et surtout de la Haute-Loire sont concernés. Ces quelques lignes donnent une idée de l'esprit de ce projet. Nous sommes au pays des sucs et des eaux vives avec un potentiel remarquable au niveau du patrimoine naturel.

Un territoire d'exception

Les hauts bassins de la Loire et de l'Allier forment un territoire unique, un véritable territoire d'exception. La diversité géologique a attiré les précurseurs de la recherche de terrain dès la fin du 18^{ème} siècle, avec la première mise en évidence du volcanisme sur le sol de France. Alors que les catalogues faunistiques et floristiques de la fin du 18^{ème} siècle et surtout du 19^{ème} siècle ont apporté les premiers éclairages sur la diversité biologique, les naturalistes du 20^{ème} siècle ont été de plus en plus nombreux à parcourir ce territoire, ajoutant toujours plus à la connaissance de cette fameuse biodiversité dont le concept finit par s'imposer au tournant du 2^{ème} millénaire. Point d'orgue dans cette approche, les recensements comparatifs pour la mise en place de la Directive Habitat, incontestables, mettent en évidence des sites parmi les mieux argumentés de France et d'Europe. Le sentiment des naturalistes de parcourir un territoire d'exception devient une réalité démontrée.

Dans le même temps, l'approche écologique des écosystèmes fluviaux progresse et permet de montrer le caractère unique de ce haut bassin. Ainsi, l'axe Loire/Allier devient le deuxième système fluvial libre d'Europe, après la Pechora. En effet, après l'effacement du barrage de St Etienne du Vigan en 1998, l'axe Loire/Allier est actuellement pratiquement libre sur près de 1000 km, de la source à l'estuaire.

Une emprise humaine importante

L'emprise de l'Homme sur ces hauts bassins a cependant été très forte. L'évènement le plus marquant reste la déforestation, poussée à l'extrême au milieu du 19^{ème} siècle où, faute de bois, les habitants devaient se chauffer avec de la paille et de la bouse de vache. Depuis, l'emprise s'est quelque peu relâchée et, ça et là, la forêt commence une timide reconquête. Par les plantations d'essences exogènes en rang serré, les paysages pastoraux ont été bouleversés. Des zones humides ont disparu par drainage. L'aménagement des écosystèmes fluviaux, même s'il est resté faible, met en évidence les problèmes de transferts sédimentaires et de transparence migratoire pour la biodiversité aquatique, notamment sur la Loire. Enfin, récemment, les changements dans les pratiques culturelles ont entraîné une forte eutrophisation des cours d'eau, comme en témoigne la forte régression de la moule perlière.

Une réconciliation indispensable

Sur ce territoire cohabitent donc l'Homme et une biodiversité remarquable. Le défi à relever est de permettre une réconciliation pour le bien de tous. En effet, des espèces ont disparu, d'autres sont en diminution. Des écosystèmes ont perdu une partie de leurs fonctionnalités. Il s'agit de montrer qu'une activité humaine reste

compatible avec la présence de toutes les pièces et même, que des gains de fonctionnalités et de naturalité sont possibles grâce à une nouvelle approche faite de respect et digne de l'entrée dans le troisième millénaire. Les indicateurs de cette cohabitation harmonieuse sont cependant exigeants. Seule, l'excellence de la qualité retrouvée dans les cours d'eau permettra le maintien et la reproduction de la moule perlière. La transparence migratoire totale et un transit sédimentaire naturel seront indispensables pour assurer le retour de populations viables de saumon atlantique. De même, en forêt, le retour du pique-prune, voire du grand tétaras, nécessitera l'existence de surfaces forestières suffisantes avec une grande naturalité. Mais, en retour, la présence de ces indicateurs biologiques démontrera que nous sommes capables de pratiquer des activités humaines sans porter un préjudice irréparable à la biodiversité. Et nous nous inscrirons réellement dans une logique de développement durable.



Les gorges de l'Allier à la Taillide



Les suc

<p>3^{ème} intervention :</p> <p>Le Réseau Hironnelles de la LPO Auvergne</p> <p>-</p> <p>La Base de données naturalistes en ligne Faune Auvergne</p>	<p>Jean Jacques Lallemand Coordinateur du réseau Hironnelles LPO Auvergne 2 bis rue du clos perret 63100 Clermont Ferrand Jean-jacques.lallemand@lpo.fr www.lpo-auvergne.org www.faune-auvergne.org</p>
--	---

En 2002, la LPO France avait lancé une enquête auprès du grand public, baptisée "Année de l'Hirondelle". Les chiffres alarmistes publiés à cette occasion ont interpellé en Auvergne. D'où venaient ces chiffres ? De plus, ici, il était regretté que cette enquête reste sans suite durable, alors que ces oiseaux vivent des évolutions mal connues. Alors, une idée est venue. Rassembler plus de 100 personnes qui suivraient, chacune, un site avec 1 nid (ou quelques uns) et chaque année diraient : "il y a un couple de plus", "le site est déserté ce printemps"... Il serait alors possible de suivre finement les évolutions des populations régionales d'hirondelles rustique et de fenêtre. Cela est d'autant plus intéressant qu'aucun réseau de ce type existait en France.

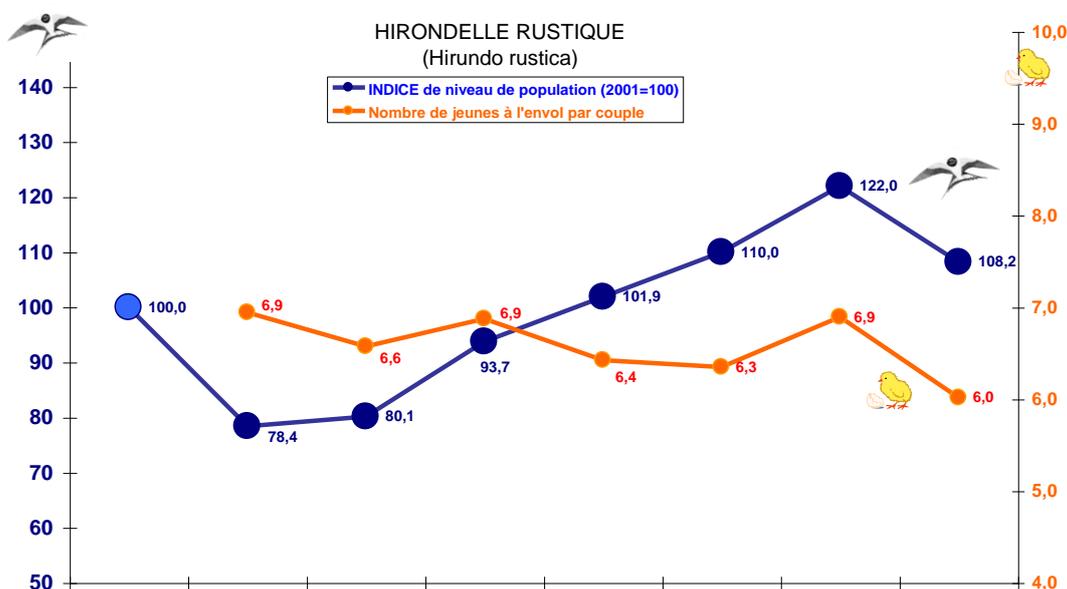
Lancé en juin 2002, le fonctionnement de ce réseau est très simple. La base en est : "avoir au moins un couple chez soi" "ou sur la maison de votre voisin d'en face. L'autre base est un courrier annuel. Il vient fin mai – en guise d'échange et de remerciement – donner, à chaque membre du réseau, les résultats obtenus, leurs analyses. Il comporte de plus une fiche annuelle, où chaque participant devra inscrire (et renvoyer) le nombre de couples nicheurs du printemps en cours.

Fin 2002, 48 personnes s'étaient inscrites, suivant 62 sites différents, comparables à la situation de l'année précédente.

Fin 2009, le "Réseau Régional Auvergne" de la LPO Auvergne comptait 160 participants qui ont suivis 107 sites abritant des Hirondelles rustiques et 70 sites avec des Hirondelles de fenêtre. Globalement, ce réseau est opérationnel pour le nord de l'Auvergne. La grande majorité des sites sont dans l'Allier et le Puy-de-Dôme ; les 2 autres départements restent anecdotiques en terme de nombre de nids suivis, d'où ma venue ici !

Les résultats ? : voici par exemple, ceux obtenus pour l'hirondelle rustique pour la paire d'années 2008 /2009. 107 sites hébergeaient, respectivement, 411 couples, puis 402. Un léger déclin de 2,2% de la population est noté pour une seconde année. En effet, en 2008, il y avait déjà 11,3% de couples en moins par rapport à 2007.

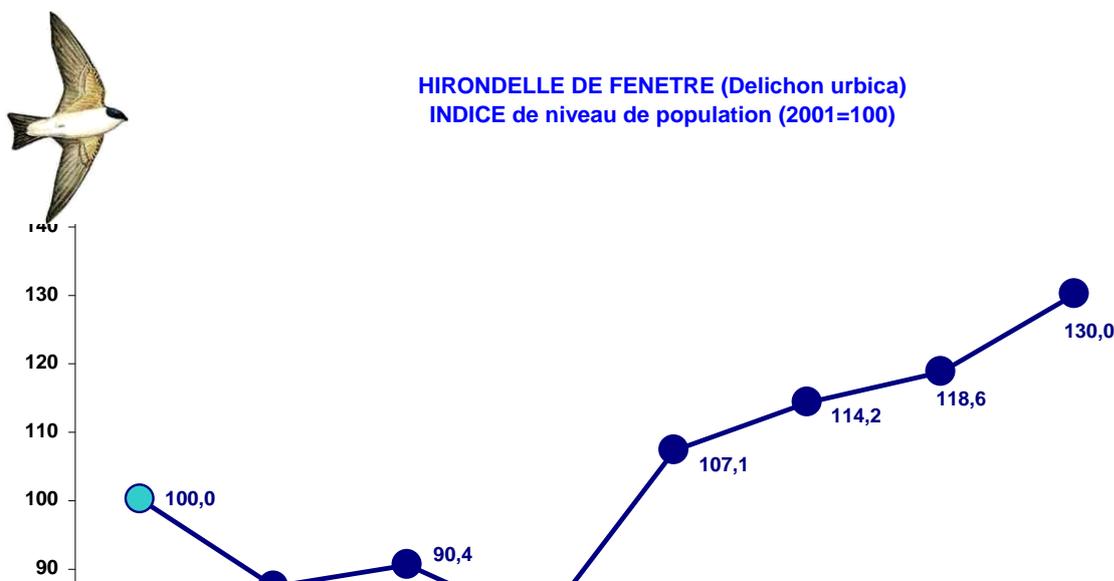
Le tableau suivant permet de visualiser l'évolution de cette espèce dans notre région.



Au début du réseau en 2001, cette hirondelle finissait pratiquement une phase de déclin. Puis dès 2003, il y eut une hausse constante des effectifs. L'endurance qui s'inverse avec le printemps 2008.

Ce tableau montre que le réseau suit aussi la production des couples, en terme de nombres de jeunes à l'envol. Ce suivi n'est proposé qu'aux personnes hébergeant entre 1 et 3 couples d'Hirondelle rustique. Au-delà de ces chiffres, ce suivi devient compliqué. Toutefois, quelques membres assidus font un important travail, suivant parfois la production de nombreux couples. L'un d'eux suit une quarantaine de couples. D'emblée, la reproduction observée en 2009 est de loin la meilleure, avec 4,02 jeunes à l'envol par nichée (ou 7,5 jeunes envolés par couple). Une moyenne a été calculé sur les années 2003 / 2006, basée sur la reproduction de 609 couples (152 suivis par an en moyenne) : la production moyenne dans le nord de l'Auvergne est de presque 6,3 jeunes à l'envol. 2009 est donc bien une année remarquable de ce point de vue. L'hypothèse sera faite que cette bonne production permettra de stopper le déclin de la population en 2010 ? A suivre.

Pour l'Hirondelle de fenêtre, le déclin s'engage en 2009, après 4 années de hausse successive. Entre 2008 et 2009, sur 70 sites, on passe de 1616 à 1490 couples, soit 7,7 % de baisse. Ceci est principalement du à la diminution très importante de 2 colonies sous 2 ponts sur l'Allier, en 03. Là, entre 2008 et 2009, l'effectif total de couples est passé de 300... à 86 ! Pourquoi ?



Avant la naissance de ce réseau, des adhérents s'étaient déjà engagés dans des recensements de "grands sites". Il en existait 4 : par exemple la vieille ville de Cournon, une partie du centre ville de Gerzat... Ce réseau a eu pour effet de multiplier les initiatives. Fin 2009, pour l'hirondelle de fenêtre, il existe 11 "grands sites" suivis quasi annuellement. Ils apportent des données pour entre 600 et 1100 couples ! Par ailleurs, 14 autres "grands sites" ont été recensés au moins une fois depuis 2002. C'est ainsi que la colonie la plus importante a été trouvée. Elle est sous le pont du Veurdre (03), 420 couples ont été comptés là en 2005 par P-A. Dejaifve. Elle était alors – possiblement – la colonie la plus peuplée de France. Le suivi de ces "grands sites" a motivé plusieurs publications, ce qui est un autre aspect très intéressant de la démarche globale.

Malgré ce dernier paragraphe, il est clair qu'il faudrait que ce réseau augmente en taille. Le nombre de participants plafonne à 160 – 175 personnes depuis 3-4 ans. L'augmentation du nombre de couples suivis fiabiliserait les bilans. Vous avez vu que très peu de sites sont suivis dans votre département ! Alors bien sûr, tous ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire aujourd'hui. Des efforts dans ce sens sont faits. Notre réseau est, par exemple, à l'origine de celui lancé par la LPO Loire. Il affiche déjà un nombre de participants et de sites égale au notre, dont plus de personnes en Haute-Loire que le réseau régional !! Surtout, le nombre de couples suivis d'Hirondelles rustiques est ainsi plus que doublé (environ 550) et celui de l'Hirondelle de fenêtre se trouve augmenté de 150/300. Ainsi le dernier bilan (2007/2008) (et les prochains) analyse les résultats en ajoutant ceux de la LPO Loire.

Dernier point : le bilan annuel informe les participants sur les dates d'arrivée de ces oiseaux en Auvergne ce printemps là. La fiche d'enquête, jointe, pose quelques questions dans ce sens. Ceci permet d'obtenir quantité d'informations supplémentaires. En premier lieu, cela a motivé une analyse sur les dates moyenne de première observation en Auvergne. Pour la rustique, elle passe du 23 mars dans la décennie 1968-1977, au 14 ou 15 mars les deux suivantes, au 9 mars pour la période 1998-2007. Les dates-record sont passées dernièrement du 22 février 2007... au 21 février 2009, à Lapeyrouse (63). Pour l'Hirondelle de fenêtre, la plus tardive à rentrer, la date moyenne de première observation est passée du 5 avril (entre 1968-1977), au 29 mars, puis au 23 mars ; enfin au 13 mars entre 1998-2007. La date record est du 4 mars 2006, à Miremont (63). Vous avez dit "réchauffement climatique" !? Par ailleurs, le réseau demande les dates d'arrivée sur les sites de nidification ; mais l'exploitation n'a pas encore été réalisée. Il semble cependant qu'il faille attendre au moins 15 jours de plus (et plus) pour que ces lieux soient investis par les oiseaux.

Pour terminer, ce réseau est une réussite en ceci qu'il :

- ❖ permet un suivi fin de populations d'oiseaux dont les évolutions étaient auparavant supputées.
- ❖ s'inscrit dans la durée.
- ❖ alimente un "observatoire régional de la faune" que la LPO Auvergne a négocié avec les collectivités, ses partenaires.
- ❖ motive la participation de personnes qui ne s'investissaient pas dans des suivis naturalistes. La plupart ne sont pas "naturalistes" et une moitié n'est pas membre LPO.
- ❖ alimente la communication de l'association, avec ces oiseaux aimés du grand public.

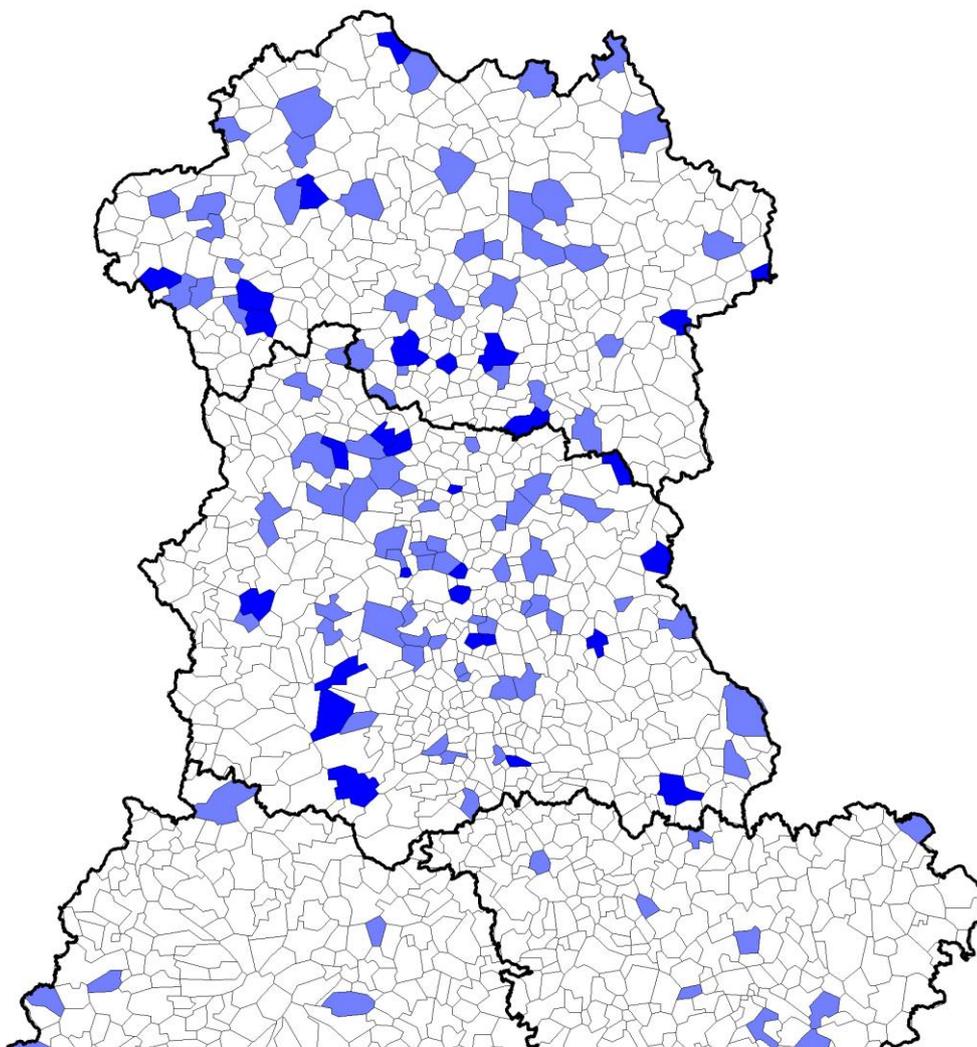
Un regret : ne pas avoir eu cette idée plus tôt !



Hirondelle rustique – Franck Chastagnol

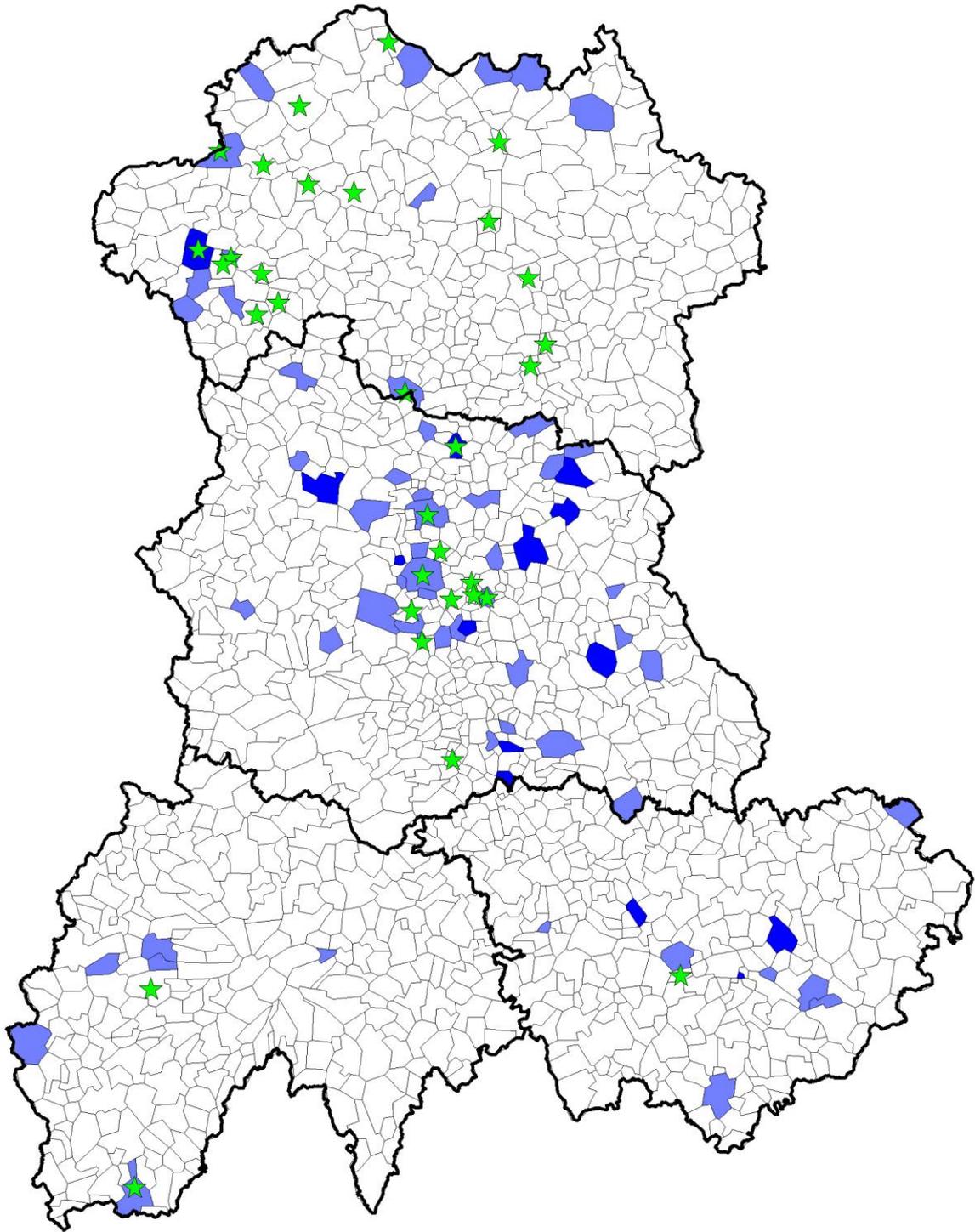
Carte des localisations de sites suivis pour l'Hirondelle rustique sur 2008/ 2009

(en bleu foncé : communes avec plus d'1 site)



Carte des sites des localisations de sites suivis pour l'Hirondelle de fenêtre sur 2008/ 2009

(en bleu foncé : communes avec plus d'1 site)
(les étoiles localisent les "grands sites")



ENQUETE PRINTEMPS 2010

Ce printemps 2010 restera dans les annales pour ses conditions météorologiques exceptionnelles. Certes nos printemps auvergnats sont frais et longs... mais alors là !!

D'abord, du 6 au 14 mars 2010, une perturbation arrive par le Nord-Est. Les températures tombent ; la neige aussi. Il en tombe jusqu'à 60 cm en Languedoc et Roussillon, vers Toulouse aussi... Ceci alors que des flots d'Hirondelles arrivent en migration dans ces régions. En Auvergne, les premières arrivées rencontrent l'hiver. Il gèle fort toutes les nuits, empêchant l'émergence normale des premiers insectes. Mais s'il n'y avait eu que ce début mars !

2 mois plus tard, dans la nuit du 3 au 4 mai, une perturbation venant de la Méditerranée fait descendre les températures entre 0 et 2° les nuits et matins. Pire, il tombe entre 10 et 20 cm de neige à partir de 600 m, pour 2 jours. Les hirondelles qui ont pondu (surtout les rustiques)... ne partent pas ! Des personnes témoignent d'oiseaux dormant à 4, 5,..8 ou 10 par nid (pour garder la chaleur). Elles ne sortent plus chasser...mais que chasseraient-elles ? Le jeudi 6 mai, notre standard LPO Auvergne est assailli de dizaines d'appels nous informant que les hirondelles tombent... mortes.

Fin 2009, nous avions un certain espoir dans la prochaine saison, après l'excellente reproduction du printemps... Les dégâts de ce début de saison exceptionnel sont évaluables à environ 20% de perte. Afin de préciser l'ampleur de cette catastrophe, pouvez-vous renseigner cette enquête ?

* * * * *

Avez-vous constaté de la mortalité ce printemps 2010 ? : oui non

Début mars 2010 ? : oui non Quelle espèce ? :

Début mai 2010 ? : oui non Quelle espèce ? :

Où (commune et / ou lieu-dit) :

Combien d'oiseaux trouvés morts ? : , sur combien présents ? :

Qu'on fait les survivantes ? :

Vous souvenez-vous de la date du retour d'oiseaux, après ce coup de froid ? :

Merci pour vos réponses à Jean Jacques Lallemand

FAUNE – AUVERGNE

Voici quelques mois (fin mars 2009), la LPO Auvergne s'est doté d'un nouvel outil de "science participative", que beaucoup de naturalistes attendaient : un site de saisie en ligne :

www.faune-auvergne.org

Il permet, à toute personne inscrite, de saisir ses observations de terrain "immédiatement". De plus, cette base de données peut être utilisée comme ses archives personnelles ; mais enrichies des données des autres.

Rappel : depuis la naissance du C.O.A. en 1971 (devenu LPO auvergne, fin 1990), le réseau de naturalistes régional s'est développé. A partir de 1976, un recueil des observations a été lancé : ceux qui le voulaient, réécrivaient certaines de leurs observations sur des fiches, qu'ils envoyaient au siège. Des "Annales régionales" synthétisaient ces données, une fois par an, dans la revue "Le Grand-Duc". Les meilleures années voyaient 10 – 13 000 données être archivées (?). Dès 1997, avec l'exemple du logiciel lancé par la SEPOL (ornithos du Limousin), la LPO Auvergne a pensé à se doter d'un tel outil.

Fin mars 2009, "faune-auvergne" a ouvert. D'emblée 560 000 données étaient déjà archivées. Très vite, le nombre d'inscrits s'est envolé. Si auparavant, environ cinquante personnes envoyaient leurs observations régulièrement... A cette date, ce nombre dépasse 320 personnes (il est de 400 et le nombre de données en totalise 604 000 fin avril 2010). Car avec cet outil, il est connu que les saisies s'envolent, elles aussi. Ces dernières années, avec la réalisation de l'enquête de terrain pour le premier atlas régional des oiseaux nicheurs (2000 à 2006), la meilleure année (2003) a demandé la saisie de 42 400 données. Et bien entre mars et décembre 2009, **92900** informations sont rentrées. Mais le rythme, qui s'engage début 2010, laisse penser que ce chiffre fera pitié d'ici décembre !

Quelques autres éléments généraux : sur ces 604 000 données, 51% sont réalisées dans le Puy-de-Dôme, 24% dans l'Allier, 13% dans le Cantal et à peine 12% dans ce département. Les communes les mieux suivies sont Toulon-sur-Allier (03) avec 34 280 données, suivie de Clermont-Ferrand. Mais c'est la commune de la Roche-Noire (63), qui cumule le plus d'espèces observées (N=239). Le quintette des espèces "en tête", sur la région, est : d'abord le Merle noir (3,1% des données, soit 18 760), suivi du Pinson des arbres, du Canard Colvert, de la Buse variable et de la Fauvette à tête noire.

Uniquement consacré aux oiseaux, ce nouveau site Internet va s'ouvrir aux autres vertébrés début 2010, aux Rhopalocères et odonates.

S'inscrire est facile. Ensuite, il faut saisir au moins 50 données mensuelles pour vraiment tirer profit de cette base. Tout visiteur peut voir les observations sur les derniers 15 jours. Cela représente déjà plus de 130 pages en général ! Il peut consulter des photos, des cartes... Si vous rentrez plus de 50 observations, vous avez accès à toutes vos données, vous avez moyen de les analyser selon de nombreux paramètres...

Bref, c'est un outil extraordinaire... conçu par G. Delaloye, un Suisse qui a créé son entreprise (BioloVision) en commençant par le site national de la "Station Ornithologique Suisse" (voici au moins 5 ans). Pour la France, c'est la LPO Haute-Savoie qui a introduit le produit et s'en est trouvée fort satisfaite. En cette année 2009, plusieurs délégations, comme l'Auvergne, s'en doteront ; puis BioloVision créera un site pour l'Atlas National des Oiseaux Nicheurs qui commence...

Allez voir "faune-auvergne", inscrivez-vous et surtout, allez sur le terrain faire des observations !

<p>4^{ème} intervention :</p> <p><i>Le Cassenoix moucheté</i> (<i>Nucifraga caryocatactes</i>) <i>nicheur en Haute-Loire</i></p>	<p>Christophe Tomati Les Mourgues 43700 Coubon christophetomati@hotmail.com</p>
--	---

Le Cassenoix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*) est observé régulièrement en Haute-Loire sur le Massif du Mézenc. La première mention date de 1994, et depuis, les observations sont continues sur l'ensemble du massif, les plus courantes se faisant au dessus de 1000 m, et jusqu'à 1750 m.

Historique

En Auvergne, l'année 1993 a compté des observations en nombre important en Haute-Loire sur le Pic du Lizieux (Massif du Meygal), dans le Cantal à Brezons (Bois de Granval) et près de Ruynes-en-Margeride, ainsi que dans le Puy-de-Dôme au Puy de Lassolas et même en zone urbaine à Clermont Ferrand (*ENGLES & GILARD, 1994*). Cette accumulation d'observations sur une période restreinte relève certainement d'une petite invasion dont l'espèce est coutumière. Antérieurement, quelques observations sont mentionnées pour la Haute-Loire : un oiseau tué en 1978 sur la commune de Grèzes en Margeride, un individu contacté en avril 1982 vers Vorey-sur-Arzon, quelques observations sur le Massif du Devès en octobre 1993, sur les communes de Cayres et de Séneujols, et un oiseau est tué par un chasseur près du lac du Bouchet (Cayres) en 1995. Plus récemment, la vallée de la Gagne (commune de Montusclat) fournit des données avec un individu en novembre 1997, un les 4 et 10 septembre 2005 et un le 1^{er} février 2006. Enfin, un oiseau est contacté du 26 novembre au 3 décembre 2005 sur la commune de Varennes-Saint-Honorat, sur un secteur éloigné du massif du Mézenc. A noter enfin une observation non retenue par le Comité d'Homologation Départemental en Margeride, sur Pinols, en janvier 2006. En dehors de ces données contemporaines, il faut se reporter aux mentions faites par Moussier au XIX^{ème} siècle qui classe le Cassenoix parmi les oiseaux accidentels et de passage, évoquant une périodicité d'apparition de huit à dix ans (*ENGLES & GILARD, 1994*).

Répartition

Le Cassenoix présente la caractéristique d'avoir une aire de répartition étendue avec un certain nombre de zones disjointes : sud de la Scandinavie, grandes plaines du nord de l'Allemagne, de la Pologne et de la Russie, massifs alpin, des Carpates et des Balkans, Forêt noire, Jura, Ardennes belges (*Crocq, 1999*).

En France, l'espèce se rencontre dans les Alpes, les Vosges et la Jura. Plus localement, elle s'est installée à la faveur de petites invasions dans les Ardennes belges, le Morvan. La présence continue du Cassenoix en Haute-Loire en fait à ce jour la population la plus occidentale (un couple avait niché en 1977 en Lozère, mais sans suite -*LHERITIER, 1978*-).

Massif du Mézenc : une présence continue depuis 1994

En limite occidentale de son aire de répartition, la population altiligérienne est faible et limitée à un secteur restreint. La continuité des observations depuis plus d'une dizaine d'année, étalées sur une grande partie de l'année, et la nature sédentaire du Cassenoix confirment qu'il s'est installé durablement aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Les deux interrogations majeures découlant de cette installation étaient alors d'évaluer l'effectif que le massif du Mézenc pouvait héberger et d'apporter une preuve tangible de nidification. Plusieurs ornithologues locaux se sont alors intéressés au corvidé. Mais la discrétion de l'espèce en période de nidification (notamment lors de l'incubation des œufs), sa reproduction précoce (la neige recouvrant encore le massif aux mois de mars, avril voire début mai), la mue simultanée et le petit nombre de couples potentiels n'ont pas favorisé les découvertes. Ainsi, aucune observation d'oiseau en transport de matériaux ou de jeune volant nourri par un adulte n'a été rapportée.

Cette discrétion, notée par l'ensemble des observateurs, de mi-mars à fin mai, laisse place à des observations plus régulières et parfois de plusieurs individus à partir de juin, et surtout en pleine période estivale. Il est alors difficile de différencier adultes et jeunes, ces derniers ayant alors leur première mue (Crocq, 1990). Ces groupes peuvent alors compter plus de 10 oiseaux. Les mouvements sont alors facilement observables, principalement entre les sommets de l'Alambre et du Mézenc, voire certains autres monts alentour (Mont Tourte).

28 août 2009 : un nid découvert

Découvrir un nid de Cassenoix n'est pas aisé. Qu'il s'agisse de la période de construction du nid ou de celle du nourrissage des oisillons, les adultes font preuve d'une extrême vigilance et ne s'adonnent pas à des allers et venus à découvert, allant même jusqu'à faire des détours pour plus de discrétion (Crocq, 1990).

Lors d'une balade à la recherche d'un éventuel Pluvier guignard (*Eudromias morinellus*) en halte migratoire au sommet du Mézenc, mon attention s'est portée sur un nid qui s'est très vite avéré être un nid de Cassenoix moucheté et dont voici les caractéristiques et éléments de détermination.



- Localisation : dans un épicéa situé à moins de 10m du chemin principal menant du parking de Peccata au sommet du Mézenc. Ce chemin est très fréquenté par les randonneurs, les promeneurs et les skieurs de fond, ce qui ne semble pas avoir perturbé les oiseaux. Certains auteurs mentionnent une propension du Cassenoix à établir son nid le long des chemins forestiers ou en lisière, ce qu'il faut relativiser si l'on considère que ces nids sont plus faciles à déceler que ceux situés en pleine forêt (Crocq, 1990). Il est à noter que lors de recherches précédentes, même s'il n'est pas exclu qu'il ait pu échapper à mon regard, je n'avais pas vu ce nid. Son bon état d'ensemble et sa proximité par rapport à ce chemin me laissent supposer qu'il s'agit d'un nid récent, vraisemblablement de l'année (reproduction probable en 2009). Il se trouvait sur le flanc ouest du Mont Mézenc, et son orientation par rapport au tronc était sud-ouest.

- Description : en opérant un cercle complet autour de l'arbre, j'ai constaté que ce nid pouvait facilement passer inaperçu en fonction de la position de l'observateur, de l'angle d'incidence du soleil et de la luminosité (j'ai trouvé le nid lors d'un après-midi ensoleillé, et je l'ai récupéré 2 jours plus tard, en matinée et par temps couvert, ce qui m'a permis cette comparaison). Situé à 6m de hauteur, il se trouvait contre le tronc (cas le plus fréquemment rencontré) et avec une branche couvrante constituant un abri contre les chutes de neige inéluctables pour ce nicheur précoce.



- La coupe, légèrement ovale, du nid mesure 21cm de long sur 15cm de large. Avec les brindilles maîtresses, placées de manière horizontale, l'ensemble du nid fait environ 35cm x 25cm, sur 11cm de hauteur.

- Composition : la taille et surtout la composition intérieure de ce nid excluent l'ensemble des autres espèces nicheuses susceptibles de faire des nids de cette taille, la principale étant le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), autre corvidé forestier. En effet, la coupe de ponte présente la caractéristique d'être composée de différents matériaux disposés en plusieurs couches successives ayant pour objectif de garantir une bonne isolation thermique.



Trois couches ont été ici identifiées :



1^{ère} couche : Une assise de brindilles et de petits rameaux

2^{ème} couche : de la terre en bonne quantité et agglomérée en paquets

3^{ème} couche : des éclisses de bois pourri en grande quantité et de tailles importantes

Différents auteurs mentionnent jusqu'à 5 couches de matériaux, avec une couche de lichen et une couche de foin (sur le nid découvert, quelques ramilles comportent du lichen, mais aucune couche de lichen n'est clairement identifiable), qui ne sont néanmoins pas rencontrées systématiquement sur tous les nids étudiés (Crocq, 1990). Il faut également considérer que ce nid a subi les intempéries, que le séjour des jeunes a également contribué à déformer et tasser la coupe intérieure. Enfin, les différents types d'habitats et de conditions météorologiques rencontrés par les différentes populations de Cassenoix engendrent vraisemblablement des variations dans la composition de leurs nids.

L'ensemble des éléments constitutifs rencontrés ici caractérise de manière certaine un nid de Cassenoix moucheté, constituant le premier indice probant de sa reproduction en Haute-Loire et en Auvergne. D'autres éléments (coques de graines, petites plumes) trouvés dans le nid montre qu'il a bien été utilisé et a donc été le siège d'une nidification engagée.

De nombreux observateurs ont relevé que les nids sont souvent proches les uns des autres, les couples ayant un secteur de nidification restreint et auquel ils sont fidèles (Crocq, 1990). J'en ai recherché d'autres aux alentours, sur un rayon d'une cinquantaine de mètres environ, sans résultat. Cette recherche est bien évidemment à réitérer.

Le Cassenoix moucheté et l'Arole

Si l'arrivée du Cassenoix moucheté en Haute-Loire relève d'une mini-invasion, son installation et son implantation sur le massif du Mézenc sont vraisemblablement liées à la présence d'une station de Pin cembro ou Arole (*Pinus cembra*), dont l'aire de répartition naturelle est entièrement recouverte par celle, plus large, du Cassenoix. Cette station, issue d'un programme de plantation, est unique en Auvergne.

L'interdépendance entre le corvidé et cette essence se caractérise, d'une part, par une spécialisation dans la consommation des graines d'Arole par les populations de Cassenoix fréquentant les cembraies et, d'autre part, dans la dépendance de l'Arole vis-à-vis du Cassenoix pour la dissémination de ses graines. Dans les pessières et autres types de boisement, le Cassenoix est alors dépendant du Noisetier (*Corylus avellana*).

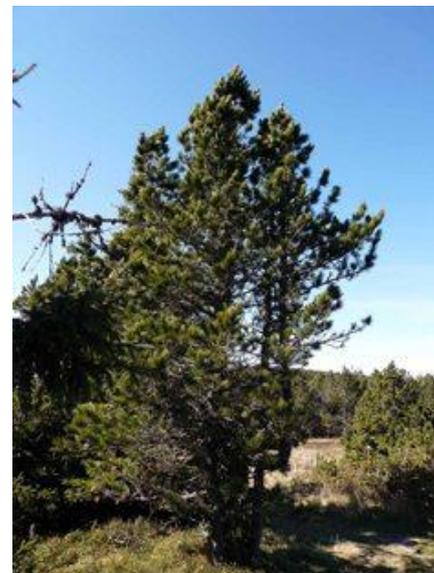
L'Arole présente la particularité d'avoir des cônes indéhiscents. Ces derniers, à la différence des autres gymnospermes (sapins, pins, épicéas,...) renferment des graines lourdes et dépourvues « d'ailes ». De plus, les cônes ne s'ouvrent pas naturellement et les graines ne sont pas disséminées par le vent (anémochorie), rendant la régénération de l'essence quasiment impossible, certaines graines pouvant, au mieux, tomber et germer au pied de la plante mère (*Crocq, 1990*). De plus, la disposition sommitale des cônes ne les rend pas facilement accessibles

pour la plupart des consommateurs potentiels (micromammifères) et leur résistance empêche toute exploitation pour des passereaux granivores forestiers, comme par exemple le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*). Le Cassenoix, quant à lui, grâce à un bec fort et adapté, parvient à ouvrir les cônes, à en extraire les graines qu'il accumule dans sa poche sublinguale et qu'il va stocker dans des caches qui serviront de réserves pour les mois de disette. Certaines graines ne seront pas consommées (les oiseaux ne retrouvant pas toutes les caches ou n'ayant pas eu besoin de puiser dans l'ensemble de leur stock) et pourront alors germer, permettant ainsi à l'Arole de se disséminer par zoochorie (l'agent disséminant étant animal, en l'occurrence le Cassenoix).

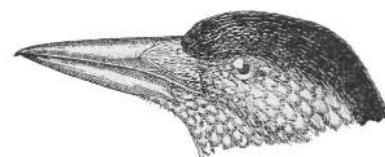
La concentration du Cassenoix sur le secteur du Mézenc et des monts environnants (Alambre, Tourte et quelques Sucs alentours) démontre que la présence de l'Arole joue en rôle majeur dans son maintien. En effet, l'espèce est peu observée sur d'autres secteurs et la population ne semble pas s'étaler. Les pessières sont nombreuses dans le département, et hormis quelques individus contactés sur d'autres massifs de manière sporadique, aucun signe d'extension réelle n'est à ce jour constaté. Une densité en noisetiers trop faible en est peut-être une explication, à moins qu'il ne s'agisse d'oiseaux issus d'une population spécialisée et inféodée à l'Arole, comme le sont celles des cembraies alpines.

Quelle sous-espèce et quelle origine ?

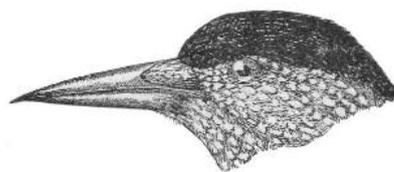
Le Cassenoix moucheté comporte plusieurs sous-espèces dont 2 sont observables en France. Il y a tout d'abord la sous-espèce nominale *Nucifraga caryocatactes caryocatactes*, à large distribution européenne et que l'on trouve dans les Alpes, le Jura et les Vosges. Mais il y a aussi la sous-espèce *Nucifraga c. macrorhynchos* que l'on rencontre en Sibérie, dans l'Oural, et dont des populations ont fait souche suite à l'invasion de 1968 dans les Ardennes, le Morvan, et dont était vraisemblablement issu le couple nicheur en Lozère en 1977 (*Crocq in YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1994*). Il faut néanmoins noter que ces populations se sont implantées sur des secteurs où le noisetier assure l'essentiel de la manne alimentaire. Le Pin cembro, que les 2 sous-espèces peuvent rencontrer sur leurs aires de répartition respectives, y est absent.



Pin cembro,
au départ du sentier de la Croix de Peccata
vers le sommet du Mézenc



Nucifraga caryocatactes caryocatactes



Nucifraga caryocatactes macrorhynchos

(Source Wikipedia)

Le seul moyen d'identifier la sous-espèce présente sur le massif du Mézenc serait la capture qui permettrait d'effectuer des comparaisons génétiques et les mesures morphométriques, la sous-espèce sibérienne ayant un bec légèrement plus long et plus fin que la sous-espèce nominale.

Les indices de présence

Pour observer le Cassenoix sur le massif du Mézenc, la meilleure période est celle de la récolte des graines de Pin cembro en juillet, août et septembre. Les mois d'avril et de mai, comme nous l'avons vu précédemment, sont ceux pendant lesquels les oiseaux font preuve d'une grande discrétion. En dehors de cette période, le Cassenoix n'est pas un oiseau particulièrement farouche et son observation est relativement facile (au niveau de la maison forestière par exemple).

Les cris, typiques et fréquents pour assurer les contacts entre individus, sont un bon moyen pour les localiser, comme par



Une pousse d'Arole à côté d'une forge



Plant d'Arole d'une dizaine d'années

exemple au niveau du parking de la Croix de Peccata. Les plants d'Arole qui apparaissent ici et là, au détour des sentiers, sont un des indices révélateurs de la présence des Cassenoix. Qu'ils soient en touffes ou isolés, il est possible de voir ces jeunes plants au pied du Mézenc, de l'Alambre, de la Grosse Roche et de la Roche pointue. Certains plants de plus de 10 ans témoignent bien d'une activité de récolte amorcée au milieu des années 90.

Le Cassenoix peut également constituer des réserves de graines dans les arbres, ce que je n'ai pas observé (SCHAERER, 1999). Ce régime granivore s'agrément de baies (j'ai pu en observer sur les Sorbiers des oiseleurs - *Sorbus aucuparia* -) et d'Arthropodes lors de l'élevage des jeunes.

Quelles perspectives ?

Il serait très intéressant d'estimer la population de Cassenoix moucheté sur le massif du Mézenc. L'espèce y semble dorénavant bien implantée et la pérennité de ce noyau de population paraît assurée. L'âge des vieux Pins cembros procure une provende suffisante, permettant d'assurer la subsistance hivernale. Les juvéniles ne semblent pas enclins à une forte dispersion (Crocq, 1990). La dissémination des graines pourrait, sur un très long terme, étendre la distribution de l'Arole et, par conséquent, celle du Cassenoix. Quant aux autres secteurs sur lesquels des oiseaux ont été observés (Meygal, Devès, Margeride), ils peuvent peut-être réserver quelques surprises.

Bibliographie:

- YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G., 1994. *Atlas des Oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France.
- CROCQ C., 1990. *Le Cassenoix moucheté (Nucifraga caryocatactes)*. Monographies ornithologiques. R.Chabaud-Lechevalier.
- ENGLES M. & GILARD B., 1994. *Observation récente d'un Cassenoix moucheté en Haute-Loire. Synthèse des données auvergnates depuis 1977*. Le Grand Duc, 45 : 31-33.
- LHERITIER J.N., 1978. *Un cas isolé de nidification du casse-noix moucheté Nucifraga caryocatactes (L.) dans le Massif central*. Le Grand-Duc, 13 : 27-32.
- SCHAERER Y., 1999. *Ecologie d'une population de Cassenoix moucheté Nucifraga caryocatactes des Préalpes vaudoises*. Nos Oiseaux, 46 : 175-204.